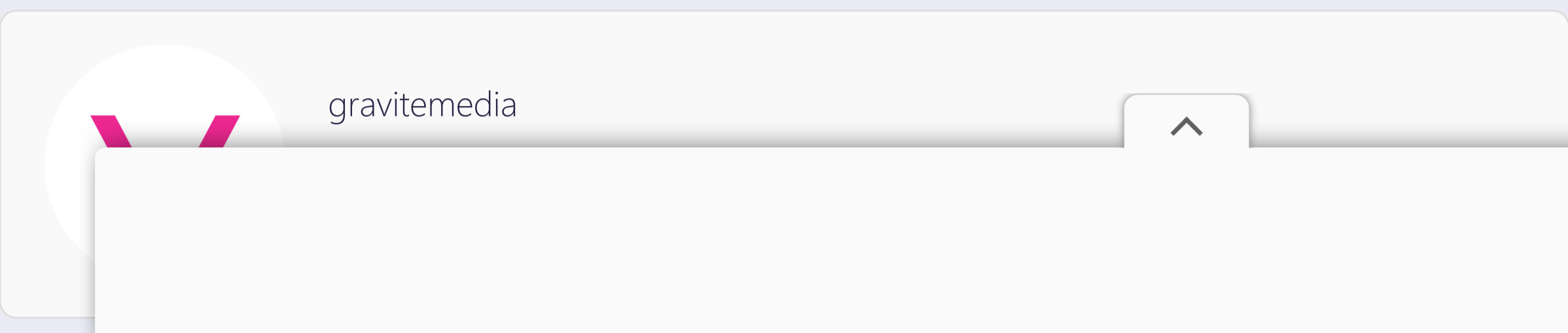


AFFAIRES COVID-19 SAINTE-JULIE / VARENNES

gravitemedia 21 juin 2020 07h36 0 commentaires

Des milliers de litres de bière périmée: pas de éouverture en vue pour les bars



Bars, resto-bars, tavernes, pubs... Jamais la différence n'aura été aussi importante pour les propriétaires d'établissement avec permis d'alcool. Alors que certains préparent leur retour en affaires le 22 juin, d'autres doivent continuer de ronger leur frein en attendant le feu vert du gouvernement.

« Nous sommes un bar seulement, explique Patricia Brisson, propriétaire de l'Abreuvoir 132 à Varennes. Nous avons un permis de préparation de nourriture, mais pas de cuisine, alors nous ne pouvons pas ouvrir. »

Une situation injuste aux yeux de la femme d'affaires qui va devoir continuer de payer ses factures au cours des prochaines semaines alors que certains de ses concurrents vont recommencer à accueillir leur clientèle.

« Nous avons été les premiers à fermer et nous serons les derniers à rouvrir, prédit Mme Brisson. Les propriétaires de bars, nous avons un peu l'impression de faire rire de nous. Pourtant, il y a des endroits comme le Dooly's à Saint-Jean-sur-Richelieu où les gens vont jouer au billard. Ils vont partager les mêmes baguettes, être en contact avec les mêmes boules, mais eux, ils ont le droit d'ouvrir leur bar parce qu'ils ont aussi la vocation restaurant. C'est un peu frustrant. »

Du houblon à l'évier

En attendant de nouvelles annonces, Mme Brisson, comme d'autres opérateurs de bars, doit envisager un été sans les revenus des lucratives terrasses et sans la hausse de clientèle qui vient traditionnellement avec les vacances de la construction.

Il semble par ailleurs que les pertes liées aux dates de péremption de la bière vont forcer bien des propriétaires de bars à se départir d'une bonne partie de leur marchandise qui sera ou qui est sur le point d'être périmée.

« La bière, ça dure quatre mois, explique Mme Brisson dont le commerce embauche une douzaine d'employés. Moi j'ai un inventaire de 10 000 \$ à 15 000 \$ en bière seulement et nous allons devoir tout changer. On nous a dit chez Molson qu'on allait nous aider, mais c'est clair qu'ils ne reprendront pas tout. »

Tablées éduites

Pour sa part, Benoît Marcotte vit une situation différente, mais qui n'est pas sans ses complexités. « C'est énormément de gestion, nous dit celui qui, en plus du Resto Pub La Méchante Virée, est copropriétaire du Bistro V, du Comptoir V et du Victorieux Resto-Sportif à Varennes. Il faut notamment appliquer la règle de la « même adresse ». Donc quatre personnes à une table, six au maximum si nous sommes vraiment certains qu'ils habitent tous au même endroit. »

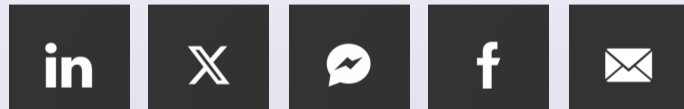
Les propriétaires de la Méchante Virée ont par ailleurs organisé une rencontre avec son personnel afin de leur expliquer le nouveau protocole concernant l'hygiène, le port du masque et la distanciation sociale.

« Chaque serveur va avoir dans son tablier les bouteilles de gel et ils vont s'assurer de donner un petit coup de pompe dans les mains de chaque client à leur arrivée pour nous assurer que ça a été fait. »

Une clientèle au rendez-vous?

Malgré tout, le principal intéressé est heureux de pouvoir reprendre une partie des opérations laissées de côté durant la pandémie, et ce, même si les églés font en sorte que les établissements comme le sien perdent 50% de leur capacité d'accueil. Reste à voir cependant jusqu'à quel point les fidèles seront au rendez-vous.

« C'est ce qui m'inquiète le plus, admet M. Marcotte. Beaucoup de gens nous disent qu'ils vont être là, mais j'ai aussi un client qui m'a dit : « Benoît, j'ai beau te faire confiance, mais avant que je retourne dans un restaurant, ça va prendre du temps. » C'est certain qu'on souhaite revoir les gens et on est prêts pour toutes les situations. Nous avons su nous revirer de bord pour nous assurer de respecter toutes les consignes sanitaires. Maintenant, on a juste hâte de voir la réaction de la clientèle. »



ARTICLE PRÉCÉDENT

Les policiers patrouilleront aussi sur le fleuve : le Saint-Laurent, la nouvelle destination vacances de l'été?

ARTICLE SUIVANT

Des poubelles qui débordent souvent

Votre avis nous intéresse

Tous les champs avec * sont obligatoires.

Commentaire *

Large text input field for the comment.

Nom *

Text input field for the name.

E-mail *

Text input field for the email address.

Site web

Text input field for the website URL.

Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

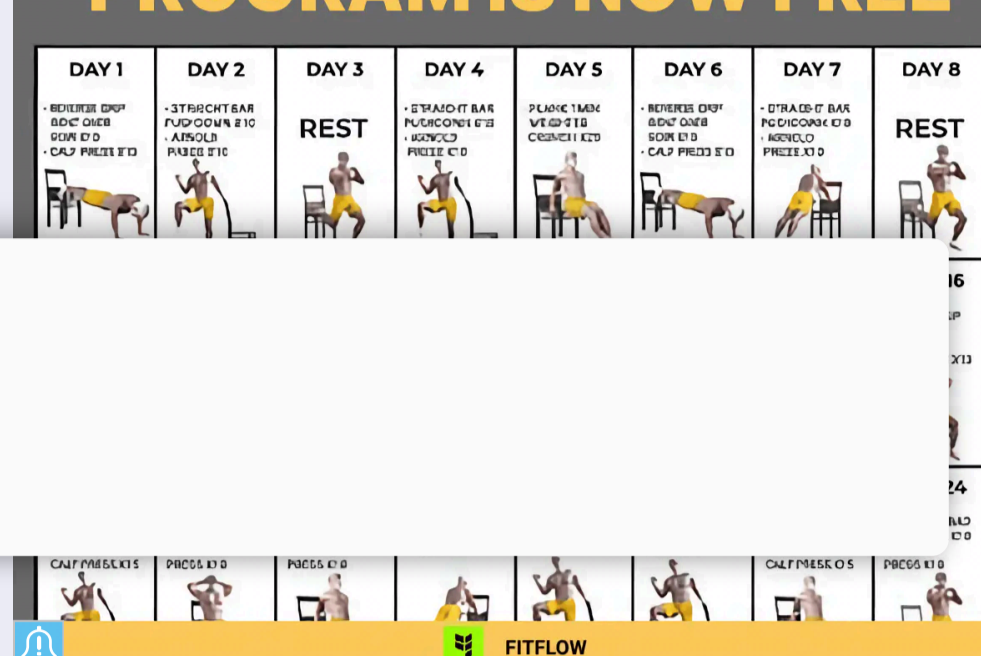
Envoyer mon commentaire

INFOILETTRES

Restez informé de ce qui se passe chez vous. Recevez nos nouvelles locales chaque semaine!

S'ABONNER

PRINTABLE CHAIR YOGA PROGRAM IS NOW FREE



NOS ORGANISMES EN ACTION



MOTS-CROISÉS EN LIGNE

ART DE VIVRE

Ivan Demidov rencontre ses admirateurs à Brossard

12 février 2026

L'attaquant du Canadien, la jeune sensation russe Ivan Demidov, a...

Lire la suite

ACTUALITÉS

Rémunération des élus de Boucherville : conseillers augmentés, maire gelé

12 février 2026

Alors que les conseillers municipaux de Boucherville ont vu leur...

Lire la suite

ACTUALITÉS

Varennes affiche sa solidarité aux travailleurs du PEQ

11 février 2026

L'annonce de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) plonge...

Lire la suite

SOCIÉTÉ

Chemin de la Butte-aux-Renards: pas d'asphaltage avant 2027

11 février 2026

Dans le dossier des nombreux passages de camions chargés sur...

Lire la suite

ACTUALITÉS

6,55 M\$ pour la réfection de la rue de Normandie et du chemin d'Anjou

11 février 2026

La Ville de Boucherville s'apprête à lancer un important chantier...

Lire la suite

215 boul. Jean-Léman, #215, Candiac, QC J5R 6Z8

855 472-8483

NOUS SUIVRE

Inscription aux infolettres

PUBLICATIONS

- Journal Le Reflet
Journal Le Saint-François
Journal Le Soleil de Châteauguay
Journal L'Information d'affaires d'ici
Le Courrier du sud
La Relève

LEGAL

- Politique de confidentialité
Conditions générales de vente et d'utilisation

CATÉGORIES D'ARTICLES

- Actualités
Faits divers
Culture
Sports
Opinion